



Permis blanc??? faire une demande si ça existe encore

Par **flavia17**, le **12/06/2011** à **16:33**

Bonjour,
Mon fils vient d'avoir un retrait de permis après avoir été pris par un radar à 180 au lieu de 110, il n'y avait pas alcool ni stup donc savez vous s'il peut demander un permis blanc pour aller travailler à 20km, de plus il a plus de deux ans de permis, tous ces points et c'est sa première infraction, pour info, merci de me répondre en m'indiquant la marche à suivre pour faire cette demande, merci

Par **mimi493**, le **12/06/2011** à **18:15**

Pas de permis blanc possible pour les infractions relevant du délit ou de la contravention de 5ème classe (dépassement de plus de 50 km/h, Article R413-14-1 du code de la route).
Il va perdre automatiquement 6 points sur son permis et être convoqué au tribunal. Outre l'amende de 1500 euros, il risquer- la suspension pour 3 ans max
- la confiscation du véhiculern- l'interdiction, pendant 5 ans maxi, de conduire tout véhicule à moteur même ceux sans permis (y compris voiturette et scooter)
- un stage de sensibilisation à ses frais
Actuellement, il doit être en suspension administrative, donc il ne doit surtout pas conduire (délit)